



# Ecoles municipales artistiques

## Fiche d'inscription 2021-2022

### Première inscription

<input type="checkbox"/> Cirque	<input type="checkbox"/> Danse	<input type="checkbox"/> Musique
---------------------------------	--------------------------------	----------------------------------

### Réinscription

<input type="checkbox"/> Cirque	<input type="checkbox"/> Danse	<input type="checkbox"/> Musique
---------------------------------	--------------------------------	----------------------------------

### Elève majeur

Nom Prénom	
Date de naissance	
Adresse complète	
Téléphone portable	
E-mail	

### Elève mineur

Nom Prénom	
Date de naissance	

Responsable (1)	Responsable (2)
Adresse complète	Adresse complète (si différente)
Téléphone portable	Téléphone portable
E-mail	E-mail

### Autorisation de sortie

J'autorise /  Je n'autorise pas mon enfant à sortir seul.

### Personnes autorisées à récupérer l'enfant (si différentes des responsables)

Nom Prénom	Téléphone	Lien

## Droit à l'image

Pour les personnes mineurs		Pour les personnes majeurs	
Je soussigné(e) (Nom et prénom du responsable (1))		Je soussigné(e) (Nom Prénom)	
Domicilié		Domicilié	
Code postal / Ville		Code postal / Ville	
Et (Nom et prénom du responsable (2))		<input type="checkbox"/> Autorise	<input type="checkbox"/> N'autorise pas
		La ville de Lescar à fixer, reproduire et diffuser l'image de mon (notre) enfant en tout ou en partie, en nombre illimité et à titre gracieux, sur tous les supports de communication et d'information actuels et à venir pour une durée ne pouvant pas excéder un an. Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à l'exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée, à la réputation ou toute autre exploitation préjudiciable. La légende des photographies ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne. Les images ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.	
Domicilié (si adresse différente)			
Code postal / Ville			
<input type="checkbox"/> Autorise	<input type="checkbox"/> N'autorise pas		
La ville de Lescar à fixer, reproduire et diffuser l'image de mon (notre) enfant en tout ou en partie, en nombre illimité et à titre gracieux, sur tous les supports de communication et d'information actuels et à venir pour une durée ne pouvant pas excéder un an. Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à l'exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée, à la réputation ou toute autre exploitation préjudiciable. La légende des photographies ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne. Les images ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.			

## Hospitalisation

<input type="checkbox"/> Autorise	<input type="checkbox"/> N'autorise pas
Tout médecin, le cas échéant à faire pratiquer toute opération chirurgicale en cas d'urgence et à prescrire tout traitement rendu nécessaire par mon état de santé ou celui de mon enfant mineur.	

## Règlement de fonctionnement des activités communales

<input type="checkbox"/> Je certifie avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement et en accepte les conditions.
---

## Informations légales

Rappel de l'Article 372-2 Code civil: "A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant."

L'ensemble des renseignements fournis à l'administration par le présent document seront traités dans le respect des dispositions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. L'adresse e-mail sera ajoutée à une liste de diffusion d'information et ne sera utilisée que dans ce but. Elle ne pourra en aucun cas être transmise, cédée ou vendue à une tierce personne. Conformément aux Art. 39 et 40 de cette Loi, l'utilisateur est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression portant sur les données le concernant en écrivant à l'adresse [secretariat.artistique@lescar.fr](mailto:secretariat.artistique@lescar.fr).

Fait à  
Signature Responsable (1)

Le Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.  
Signature Responsable (2)

## Ecole municipale de cirque

[acrofolies@lescar.fr](mailto:acrofolies@lescar.fr)

(Planning susceptible d'être modifié en fonction des protocoles sanitaires)

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> 2017 - Mercredi 9h30-10h30  | <input type="checkbox"/> 2012 - Jeudi 17h-18h15               |
| <input type="checkbox"/> 2016 - Mercredi 10h30-11h30   | <input type="checkbox"/> 2012 - Jeudi 18h15-19h30             |
| <input type="checkbox"/> 2017 / 2016 - Mercredi 11h30-12h30 *<br>*Sauf si l'enfant est inscrit à l'ALSH et y prend ses repas ! | <input type="checkbox"/> 2011 - Vendredi 17h-18h30            |
| <input type="checkbox"/> 2015 - Mercredi 13h30-14h45   | <input type="checkbox"/> 2010 - Vendredi 18h30-20h            |
| <input type="checkbox"/> 2015 - Mercredi 16h-17h15   | <input type="checkbox"/> 2009-2008 - Mardi 17h30-20h          |
| <input type="checkbox"/> 2014 - Mercredi 14h45-16h   | <input type="checkbox"/> 2007-2006 - Lundi 17h30-20h          |
| <input type="checkbox"/> 2014 - Mercredi 16h-17h15   | <input type="checkbox"/> 2005 et moins - Mercredi 17h15-19h45 |
| <input type="checkbox"/> 2013 - Jeudi 17h-18h15  | <input type="checkbox"/> Adulte - Mardi 20h-22h               |
| <input type="checkbox"/> 2013 - Jeudi 18h15-19h30  |   |

**Garderie mercredi** : accueil matin : 7h30-12h30 / accueil après-midi : 13h30-18h30

Garderie + 1/2j ALSH avec repas (inscription obligatoire auprès de la Maison de l'enfance)

Garderie sans ALSH

### Pièces complémentaires obligatoires

Certificat médical de non contre-indication à la pratique des arts du cirque

Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Lescariens uniquement)

Remarques :

## Ecole municipale de danse

[ecole.danse@lescar.fr](mailto:ecole.danse@lescar.fr)

### Eveil/Initiation (45 min)

Eveil (2017/2016)

Initiation (2015/2014) : mercredi matin

Initiation (2015/2014) : mercredi après-midi

### A partir de 8 ans

1 cours de danse classique

1 cours de danse jazz

(+ cours de classique obligatoire la 1<sup>ère</sup> année)

### Adulte

1 cours de danse classique

1 cours de danse jazz (niveau confirmé)

1 cours de danse chorégraphique

1 cours de jazz / barre à terre

### Pièces complémentaires obligatoires

Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse

Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Lescariens uniquement)

Remarques :

# Ecole municipale de musique

[ecole.musique@lescar.fr](mailto:ecole.musique@lescar.fr)

(Planning susceptible d'être modifié en fonction des protocoles sanitaires)

## A - Éveil musical (GS-CP)

Initiation musicale à partir de 5 ans, mercredi 16h15-17h.

Initiation instrumentale à partir de 6 ans / Choix de l'instrument en fonction des places disponibles.  
Préciser l'instrument dans le tableau n°2.

## B - Cours musical (à partir de 7 ans, instrument + pratique collective + FM à partir de la 2<sup>e</sup> année)

Préciser les choix dans les tableaux n°1 + n°2 + n°3.

## C - Pratique amateur\* (Instrument ou FM / seul ou avec 1 pratique collective)

Préciser les choix dans les tableaux n°1 ou n°2 / + n°3.

\*Cf règlement des études pour connaître les conditions d'accès.

## D - Pratique amateur (pratique collective seule)

Préciser votre choix dans le tableau n°3.

1. Formation musicale	2. Instrument	3. Pratique collective
<input type="checkbox"/> 1 <sup>ère</sup> année : Chant choral : mercredi 10h-11h		<input type="checkbox"/> Chant choral (7/11 ans) mercredi 10h-11h
<input type="checkbox"/> 1C1 Ado/Adulte : mercredi 19h45-20h30	<input type="checkbox"/> Alto	<input type="checkbox"/> P'tites Notes (ensemble instrumental enfant/ado)
<input type="checkbox"/> 1C2 : lundi 17h-17h45	<input type="checkbox"/> Clarinette	
<input type="checkbox"/> 1C2 : mercredi 9h15-10h	<input type="checkbox"/> Flûte à bec et traverso	<input type="checkbox"/> Batucada
<input type="checkbox"/> 1C3 : mercredi 11h-11h45	<input type="checkbox"/> Flûte traversière	<input type="checkbox"/> Jazz Band
<input type="checkbox"/> 1C3 : jeudi 17h-17h45	<input type="checkbox"/> Guitare	<input type="checkbox"/> Harmonie
<input type="checkbox"/> 1C3 Ado/Adulte : mercredi 19h-19h45	<input type="checkbox"/> Orgue	<input type="checkbox"/> Chœur Exultate (adultes)
<input type="checkbox"/> 1C4 : lundi 17h45-18h45	<input type="checkbox"/> Percussions	
<input type="checkbox"/> 1C4 : mercredi 17h-18h	<input type="checkbox"/> Piano	<input type="checkbox"/> Ensemble de clarinettes
<input type="checkbox"/> 1C5 : jeudi 17h45-18h45	<input type="checkbox"/> Saxophone	<input type="checkbox"/> Ensemble de cuivres
	<input type="checkbox"/> Trombone	<input type="checkbox"/> Ensemble de guitares
<input type="checkbox"/> 2C1 : mercredi 18h-19h	<input type="checkbox"/> Trompette	<input type="checkbox"/> Ensemble de musique ancienne
<input type="checkbox"/> 2C2 : lundi 18h45-19h45	<input type="checkbox"/> Violon	<input type="checkbox"/> Ensemble de violons
<input type="checkbox"/> 2C3/2C4 : jeudi 18h45-19h45	<input type="checkbox"/> Violoncelle	<input type="checkbox"/> Ensemble de saxophones
	<input type="checkbox"/> MAO	<input type="checkbox"/> Ensemble de percussions
<input type="checkbox"/> Analyse et écriture		<input type="checkbox"/> Ensemble de musique de chambre
		<input type="checkbox"/> Ensemble de flûtes traversières

## Pièce complémentaire obligatoire

Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Lescariens uniquement)

Remarques :

## Cadre Réservé à l'Administration

Date réception dossier	Date enregistrement	Pièces justificatives
		<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile Lescar <input type="checkbox"/> Certificat médical cirque / danse